



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

U.F.R. / Département / Institut :

Année d'études :

(Exemple : 1^{ère} année Licence Droit)

Libellé de l'Épreuve : Test d'entrée à la
Date : Prépa Concours Paris 1 - ENS

Session : 1 ou 2 (cocher la case correspondante)

Il est rappelé qu'aucun signe distinctif ne doit apparaître sur les copies sous peine d'annulation.

Les étudiants non francophones peuvent inscrire une croix dans la case ci-contre

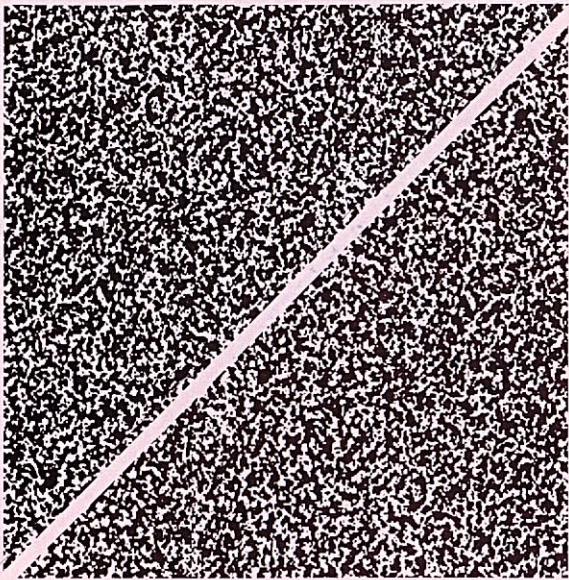
NOTE de 0 à 10 ou de 0 à 20 (1)	NOM et Prénoms des correcteurs	APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE
1 ^{er} Correcteur :	<u>BARRIS</u>	<u>Vraiment très intéressant</u>
2 ^e Correcteur :		

SUJET TRAITÉ :

ÉCONOMIE

Quel soutien pour les ménages en période de crise?

En 2020, en réponse aux effets dévastateurs du confinement sur l'activité économique, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé un soutien public « quoi qu'il en coûte » aux acteurs économiques français. Ce signal volontariste a préfiguré une politique de relance de grande ampleur, France Relance, qui a été la source d'un déficit annuel record en 2020. La reprise subséquente a cependant été dès 2022 finalisée par un nouveau choc



exogène, avec le renchérissement des prix de l'énergie lié à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La mise en place de nouvelles dépenses d'urgence a de nouveau conduit à une dégradation du solde public, en réaction à laquelle le Fonds Monétaire International a appelé, dans son évaluation annuelle Titre IV, le gouvernement à « sortir du quasi qu'il en coûte »

Ces événements soulignent la tension à laquelle se heurtent les pouvoirs publics dans leurs choix de politique économique en réponse aux crises. Ces crises, que l'on peut définir comme des épisodes de dégradation brutale et non anticipée de la conjoncture économique génèrent, malgré des sources différentes, des effets négatifs sur les acteurs économiques et en particulier les ménages, c'est-à-dire les personnes physiques au caractère non-productif. Les crises peuvent limiter leur capacité à consommer, à toucher un revenu ou à accéder au crédit. Par extension, cette dégradation affecte la sphère productive, dont l'activité est freinée par une demande en recul. L'intervention publique en soutien aux ménages apparaît donc nécessaire.

de court terme

Cette priorité doit cependant être conciliée avec la pluralité des engagements et objectifs qui contraignent l'Etat à long terme. La politique économique doit accommoder des exigences conventionnelles issues du droit de l'Union Européenne et des finalités de transformation structurelle de l'économie, tout en préservant des marges de manœuvre suffisantes pour mener son action de façon pérenne.

Les impératifs de l'urgence ne peuvent excessivement empiéter sur les buts. Dès lors, face à des crises multiples, rapprochées et hétérogènes, comment les pouvoirs publics peuvent-ils soutenir efficacement les ménages sans compromettre des objectifs de long terme ?

Compte tenu du caractère central des ménages dans l'aggravation comme dans la résorption des crises, l'action publique en leur faveur est justifiée par des effets positifs nets à long terme (I). L'existence parallèle de contraintes et d'objectifs de politique économique appelle cependant à un usage ciblé d'instruments de relance adaptés à des crises de nature difficile (II).

*

*

*

Face à des crises pénalisant les ménages et, en retour, l'ensemble de l'économie, l'action stabilisatrice des pouvoirs publics à court terme est susceptible d'avoir un effet positif net à long terme (I).

*

Des crises de nature hétérogènes ont porté atteinte à la capacité de consommation des ménages, ce qui pénalise l'ensemble de l'économie (A).

Au sens de la comptabilité nationale, les ménages peuvent utiliser leur revenu pour consommer ou épargner. La consommation constitue, en volume, le plus important poste (privé) de contribution à la croissance, et donc à

l'ensemble de l'activité économique. Les crises affectent, par des canaux différents, la consommation des ménages, et par extension l'activité de l'intégralité des acteurs économiques. Plusieurs épisodes au cours des vingt dernières années témoignent de cet effet, et portant, de la nécessité d'une réaction publique.

Un choc d'offre peut affecter les ménages, à l'image de la crise de l'énergie de 2022(1). L'inflation alimentée par la hausse des prix énergétiques, contraint le pouvoir d'achat des ménages et oriente la demande vers les biens d'entrée de gamme et de première nécessité, affectant ainsi les producteurs français situés sur des segments de marché plus chers.

B
Un choc de demande peut également pénaliser les ménages, par le canal de l'emploi notamment(2). La contraction de la demande liée au COVID a par exemple conduit à une contraction de l'activité des entreprises privant les ménages de revenus. Une estimation contrefactuelle du CEPREMAP (2021) a établi qu'en l'absence de mesure de chômage partiel, la contraction d'activité liée au COVID aurait été de -37%, contre seulement -7% en pratique. Le chiffre atteste de l'importance de l'emploi comme vecteur de stabilisation ou d'aggravation des crises.

Enfin, une crise financière et bancaire affecte directement les ménages à travers le canal du crédit, à l'image de la crise de 2008(3). La perte de confiance des acteurs bancaires entraîne une hausse des taux qui grève la capacité des ménages à investir et par suite, impacte les secteurs productifs de l'économie.

Des ~~crises~~ crises aux sources différentes impactent donc

les ménages, et par ce biais, l'ensemble de l'économie.
Une réponse publique en leur faveur en contexte de
crise est donc à étudier.

*

Face à une dégradation ponctuelle de la conjoncture,
les pouvoirs publics sont fondés à réagir rapidement
(B)

La dégradation brusque et non anticipée de
l'écart de production constitue un motif d'action
traditionnel de la politique économique (1). Ici,
l'action de politique vise à minimiser la gravité
et à raccourcir la temporalité de fluctuations
négatives du cycle qui à long terme se rétablissent
naturellement, au prix d'un coût humain important.

Dans la lignée de la réflexion de J.M. Keynes
selon laquelle « à long terme nous serons tous
morts », R. Musgrave ⁽¹⁹⁵⁹⁾ assigne à la politique
économique une fonction « stabilisatrice »,
d'amortissement des chocs. De surcroît,
l'existence d'effets d'hystérisis (Blanchard et
Summers, 1986) réhabilite le rôle d'une réaction
conjoncturelle prompt : ces effets indiquent en effet
la pérennisation d'effets négatifs (par exemple, une
hausse du chômage) provoqués initialement par un
phénomène conjoncturel. L'action publique en réponse
aux crises est donc justifiée.

Les ménages constituent des acteurs prioritaires à
soutenir, tant d'un point de vue social qu'économique (2).

D'une part comme vu en T.A, les ménages, par
leur consommation, constituent un pilier de l'activité
économique. Dans une perspective keynésienne,
le soutien à la consommation privée constitue,
en parallèle de la consommation publique, un
levier important de relance de l'activité.

Les évaluations empiriques menées après la relance de 2020-21 ont montré que la dépense budgétaire liée au soutien aux ménages était de nature, à terme, à être compensée par le surcroît de recettes fiscales lié au maintien de la consommation, par opposition à un scénario contrefactuel où l'absence d'aide publique génère un effondrement de la consommation qui diminue également les recettes fiscales.

Ces études soulignent donc la pertinence économique d'un soutien orienté vers les ménages en cas de crise, mesuré par le proxy des recettes fiscales.

D'autre part, l'impact des crises sur les ménages est porteur d'un coût social important, puisque c'est à cet échelon qu'il est possible d'évaluer le niveau de vie des individus. Le soutien direct aux ménages constitue donc la mesure susceptible le plus rapidement d'éviter l'entrée des individus dans la pauvreté (via des transferts financiers directs).

*

Ainsi, compte tenu de l'impact des multiples crises sur les ménages, et du rôle de la consommation privée dans l'aggravation ou la stabilisation des crises, la mise en place par les pouvoirs publics de politiques conjoncturelles de soutien peut constituer une mesure efficace. Reste cependant à en déterminer les instruments, l'ampleur et le cadre.

*

*

*

L'intégration de la réponse publique aux crises au sein d'objectifs de long terme et l'efficacité hétérogène des instruments de relance justifient un usage sélectif ciblé de politiques adaptées aux crises (II).

*

Au regard des risques et limites associés aux politiques conjoncturelles de soutien aux ménages, les instruments choisis doivent tenir compte de la nature des crises (A).

En premier lieu, l'existence de stabilisateurs automatiques interroge sur la nécessité d'un soutien discrétionnaire supplémentaire (1) et le budget des administrations publiques exerce automatiquement un effet stabilisateur : la dégradation de la conjoncture entraîne une baisse des recettes fiscales et une hausse des dépenses publiques, notamment sociales, qui contribuent à relancer l'économie. Dès lors, dans un contexte de finances publiques contraintes, le recours à un effort budgétaire discrétionnaire en plus de l'effet automatique est à apprécier au regard de la gravité de la crise. Il est à noter que sur la période 2020-2022, cet effort a été considérable, et a pu laisser craindre l'apparition d'un effet cliquet, par lequel les dépenses publiques ne parviendraient plus à diminuer. Néanmoins, la mise en extinction des mesures exceptionnelles au sein des PLF 2024 et 2025 tempère les inquiétudes liées à ce risque.

Par ailleurs, les politiques favorisant le maintien en emploi sont à privilégier face aux crises affectant l'ensemble des acteurs simultanément (2). Malgré leur coût important, les politiques de chômage partiel mises en œuvre au cours de la crise de

2008 et de 2020 ont montré leur efficacité et leur capacité à éviter la survenue d'effets d'hystérésis (Blanchard et Summers, 1986) pour lesquels le marché du travail serait structurellement dégradé par une crise conjoncturelle. Plus largement, en favorisant le maintien en emploi, ces politiques soutiennent durablement les revenus de ménages, et ainsi la consommation et la croissance. Parallèlement, elles favorisent également la reprise en limitant les coûts de formation pour les entreprises. Elles sont donc à privilégier pour les crises susceptibles d'affecter l'emploi.

Enfin, les politiques au fort potentiel inflationniste doivent être utilisées de façon sélective (3). Utilisées de façon indiscriminée, certaines politiques de relance peuvent être inefficaces en raison de l'inflation qu'elles génèrent. À titre d'exemple, une politique de soutien à la demande en réponse à un choc d'offre conduit et alimente une hausse des prix, puisque l'offre demeure inchangée. C'est en partie ce qui a pu être observé face à la politique de soutien à la consommation énergétique menée par le Gouvernement en 2022. Plusieurs mesures ont été mises en place pour limiter l'impact de la hausse des prix liée à un choc exogène sur les ménages, comme le chèque énergie pour les plus modestes ou le bouclier tarifaire. Or, face à une offre constante, ce soutien à la demande a alimenté une hausse des prix, dont le surcoût au-delà des tarifs boucliers a été absorbé par les finances publiques. Ainsi, malgré l'efficacité de cette politique à protéger le revenu disponible des ménages, son coût budgétaire lié à sa nature inflationniste appelle à en faire un usage vigilant et parcimonieux.

En outre, la politique monétaire constitue également un outil de soutien aux ménages en période de crise, par l'assouplissement de la contrainte de crédit et, partant, de liquidité, qu'une politique expansionniste peut induire. Toutefois, même si à court terme des rigidités nominales peuvent permettre cet effet, l'impact inflationniste à long terme souligné par M. Friedman en 1953 en fait un instrument désuet de soutien aux ménages. L'encadrement du mandat de la Banque Centrale Européenne et de son ~~adoption~~ de la politique ~~européenne~~ monétaire par le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne limitent de toute façon la possibilité pour le gouvernement de mobiliser cet outil.

*

Au regard de la fréquence des crises, des impératifs de long terme et de la contrainte frappant les finances publiques, la ciblage et la cohérence du soutien public aux ménages demandent à être renforcés (B)

Le ciblage des politiques de soutien aux ménages doit être apprécié strictement, en regard à la nécessité de préserver des marges de manœuvre pour le futur (1). Si le rétablissement de marges de manœuvre par la consolidation budgétaire est à réaliser prioritairement en haut de cycle, un ciblage amélioré des dépenses de soutien peut contribuer à cet effort. Certaines mesures de soutien indiscriminées, comme le bouclier tarifaire, ont pu générer des effets d'aubaine, par lesquels des ménages sans besoins ont pu obtenir des aides superflues. A l'avenir, un ciblage renforcé, à l'image de celui mobilisé pour le chèque énergie, pourrait être envisagé, au besoin en s'appuyant sur une échelle graduée d'éligibilité. Ce ciblage semble particulièrement nécessaire

compte tenu des aléas sur la trajectoire de la dette publique, le taux auquel l'État s'endette devrait augmenter, sa capacité à mettre en œuvre un soutien en cas de crise pourrait être atteinte, d'où la nécessité d'une attention renforcée à la pertinence des destinataires de l'aide aux ménages.

Les politiques de soutien aux ménages doivent également entrer en cohérence avec les objectifs de long terme de la politique économique, notamment en ce qui concerne la transition écologique (2). Les principales mesures de soutien à la consommation des ménages mises en œuvre en 2022 face à la crise énergétique ont consisté en des subventions à la consommation de combustibles fossiles et à ce titre, ont été comptabilisées en dépenses «brunes», c'est-à-dire défavorables à l'environnement, au budget vert annexé au Projet de loi de finance pour 2024. La cohérence de la politique économique favorisant par ailleurs les énergies renouvelables s'en trouve pénalisée. À l'avenir, les mesures de soutien à la consommation pourraient être associées d'un coefficient multiplicateur majorant ou minorant le montant de l'aide selon sa cohérence avec les objectifs de long terme que s'est fixé le gouvernement.

*

*

*

Les multiples crises qui ont frappé l'économie française au cours des vingt dernières années ont souligné la pertinence des politiques de relance et de soutien orientées vers les ménages. Au-delà de l'efficacité politique

d'une telle mesure (les personnes physiques votent, les personnes morales non), cette orientation trouve également des justifications économiques. Au même titre que les autres acteurs économiques, les ménages pâtissent des évolutions brusques et non anticipées de la conjoncture. Leur consommation étant le principal pilier de l'activité économique française, sa protection par un soutien public des Chocs exogènes constitue un vecteur efficace de relance au multiplicateur important.

L'efficacité de cette relance est cependant conditionnée aux choix d'instruments plus ou moins adaptés à des crises hétérogènes : si le chômage partiel entraîne des effets durablement favorables sur les revenus, la recours à une politique de soutien à la demande dans le cadre d'un choc d'offre, comme ce fut le cas en 2022, génère une inflation coûteuse et contre-productive. L'existence d'une contrainte budgétaire à la sévérité croissante sur les finances publiques appelle donc à un discernement renforcé sur l'usage des instruments de soutien aux ménages en temps de crise. Ces derniers doivent être efficaces, ciblés et cohérents avec les priorités de long terme du gouvernement.